



Table des matières

1	Le bilan matériel, humain et moral du conflit	2
1.1	Le bilan matériel	2
1.2	Le bilan humain du conflit	2
1.3	Le bilan moral du conflit	2
2	Les bases de l'État-providence	3
2.1	Le fonctionnement de l'État providence	3
2.2	La protection sociale en France après 1945	4
2.3	L'intervention économique de l'État	4
3	Le nouvel ordre économique	5
3.1	Les accords de Bretton Woods	5
3.2	Les accords du GATT	5
3.3	La nouvelle organisation économique	6
4	Le nouvel ordre politique	6
4.1	De la Charte de l'Atlantique à la conférence de Yalta et à la conférence de Potsdam	6
4.2	L'Organisation des Nations Unies (ONU)	7
4.3	L'action de l'ONU	8

I Le bilan matériel, humain et moral du conflit

1.1 Le bilan matériel

Le bilan matériel est contrasté. L'Europe connaît le bilan matériel le plus lourd : l'URSS a été sévèrement touchée par le conflit (6 millions de maisons détruites, 1 700 villes détruites, ...). En France, si le Sud-ouest a été épargné, la quasi-totalité des infrastructures sont hors service. L'Allemagne est en ruine totale en 1945.

Les dépenses militaires de la guerre s'élèvent à 1 100 milliards de dollars et les dommages provoqués à plus de 2 000 milliards. Les États ont cherché à financer leurs dépenses de guerre en limitant en vain l'inflation : augmentation des impôts sur le revenu, emprunt, planche à billets. En France, l'inflation atteint des sommets pendant la guerre, notamment en raison des indemnités versées à l'Allemagne : près de 100% d'augmentation des prix moyens, sans compte l'explosion de la dette publique.

La guerre a conduit un abaissement considérable du niveau de la population, une chute de la production industrielle (même si certains pays comme le Royaume-Uni ou les États-Unis en ont été protégés), à une réduction de la consommation d'énergie (en lien avec la disette de charbon en France). Les rentiers sont ruinés par l'inflation monstrueuse d'après-guerre en Allemagne, et la classe moyenne dans les pays européens tant à s'éroder.

1.2 Le bilan humain du conflit

La Seconde Guerre mondiale est le conflit le plus meurtrier de l'histoire, avec près de 50 millions de morts, incluant presque autant de civils que de militaires. On décompte ainsi près de 20 millions de morts en URSS (dont 50% de civils), représentant 10% de sa population. En France, sur les 600 000 disparus, 400 000 sont des civils, et l'espérance de vie a diminué de près de 8 ans avec une réduction drastique du nombre de jeunes dans la population. Ces pertes s'expliquent principalement par les bombardements sur les grandes villes, les fusillades et les déportations. Les conditions de vie sont également difficiles, avec la survenue de famines.

Le bombardement atomique d'Hiroshima et de Nagasaki a fait entre 40 000 et 60 000 morts. La guerre a conduit à de nombreux mouvements migratoires. Il y a eu 30 millions de personnes déplacées pendant le conflit, notamment en raison des fuites face à l'horreur de la guerre. Enfin, on estime à 6 millions le nombre de Juifs disparus en raison du génocide.

1.3 Le bilan moral du conflit

La guerre 1939-1945 a conduit à un important choc moral : Blitz londonien, bombardement atomique à Hiroshima et Nagasaki, les chambres à gaz et le Zyklon B en Allemagne nazie qui a conduit à la Shoah, l'effroyable traitement des prisonniers de guerre, les pseudo-expériences médicales... Y compris parmi les alliés, au moment de la reconquête, on décompte de nombreux viols et pillages, sans compter la justice relativement expéditive de l'épuration

spontanée.

À la libération, en France, le GRPF met en place une épuration légale pour éviter la violence de l'épuration spontanée. Le procès de Nuremberg (novembre 1945 – octobre 1946) permet de juger vingt-deux dirigeants nazis. C'est au moment de ce procès que les notions de génocide et de crime contre l'humanité sont définies dans le droit international. Le procès de Tokyo (mai 1946-novembre 1948), vingt-huit militaires ou ministres japonais sont condamnés.

Les Alliés cherchent à dénazifier l'Allemagne, mais l'épuration reste difficile. En effet, sans compter les fuites, des soutiens au nazisme parviennent tout de même à se maintenir (le philosophe Heidegger parvient à récupérer un poste d'enseignant en 1951).

Pour Hannah Arendt (**Eichmann à Jérusalem**, 1963), Eichmann, qui a organisé une grande partie du génocide juif, et condamné à Jérusalem en 1961 n'était pas un criminel en soi, mais ses actions ont été la conséquence de la soumission à l'autorité d'un ordre de gouvernement bureaucratique aveugle. Il a exécuté ses ordres sans se poser de questions, comme un « bon fonctionnaire », parce qu'on lui a dit de le faire. Elle parle de « banalisation du mal ».

2 Les bases de l'État-providence

2.1 Le fonctionnement de l'État providence

L'intervention de l'État-providence est relativement limitée jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, notamment en matière de protection sociale qui s'est souvent limitée à de simples lois assurantielles (sur les accidents du travail).

W. Beveridge (**Social Insurance and Allied Services**, 1942) distingue deux dispositifs de protection sociale : l'assurance (les allocations sont versées sont la contrepartie des cotisations antérieures) et l'assistance (les aides sont accordées sans contrepartie). Les dispositifs d'assistance sont financés par l'impôt et nécessitent pour un individu de remplir des critères explicites. Le plan Beveridge prévoit l'organisation d'un système de protection sociale qui repose sur trois grands principes : l'universalité (tout le monde doit protégé, indépendamment de leur situation), l'uniformité (prestations versées en fonction des besoins), l'unicité (un seul service gère la protection sociale).

Au Royaume-Uni, le National Health Service en 1945 permet un système de santé très complet en fournissant des services médicaux gratuits fournis par l'impôt. Le système est assuré par un seul organisme, fournit également des allocations familiales, et les indemnités de chômage sont dissociés du salaire antérieur. Après 1945, au Danemark, en Irlande, en Norvège, en Suède, le rapport Beveridge sert de base aux systèmes de protection sociale qui se mettent en place. Aux États-Unis, l'expansion du « Welfare state » américain est actée par la création de Medicare (assurance-santé pour les plus de 65 ans) et Medicaid (assurance-maladie

pour les individus à faibles ressources) en 1965.

2.2 La protection sociale en France après 1945

En France, la Sécurité sociale est instituée par la loi du 22 mai 1946. Les cotisations sont versées auprès d'une caisse primaire départementale de manière paritaire par les employeurs et les salariés (maladie, vieillesse) et par le seul employeur pour les accidents du travail et la famille. La caisse nationale assure la solidarité entre les régions et les professions. La Sécurité sociale couvre les risques maladie, invalidité, vieillesse, accidents du travail. L'assuré n'a pas le choix de sa caisse, mais il peut choisir son médecin et son hôpital.

En mai 1946, le système est étendu aux non-salariés et en août 1946, les prestations sont élargies (allocations prénatales, primes à la première naissance). Les dépenses de Sécurité sociale représentent 8,1% du PIB en 1947. Le système français apparaît ainsi comme poursuivant des buts beveridgiens (universalité) avec des moyens bismarckiens (assurances couvrant les travailleurs) selon B. Palier (Gouverner la Sécurité sociale, 2002)

En France, l'indemnisation du chômage est instaurée en 1958 avec la création des ASSE-DIC. L'expansion des États-providence en Europe de l'Ouest se voit dans la croissance des dépenses sociale : elles passent de 9,3% du PIB en 1950 à 19% en 1974. La couverture devient quasi-intégrale au début des années 1970. Il y a une forte diminution de la vulnérabilité des classes populaires aux risques sociaux, ce qui permet de créer une « société de semblables » selon l'expression de R. Castel (Les métamorphoses de la question sociale, 1995). La solidarité est renforcée par la politique familiale en France (aides à l'enfance, quotient familial, aides au logement).

L'aide sociale aux personnes âgées a eu beaucoup de mal à s'imposer à l'instar du minimum vieillesse (1956). Jusqu'à la fin des années 1970, le minimum vieillesse ne dépasse pas 50% du SMIC. Malgré la croissance des Trente Glorieuses, les politiques d'assistance sont restées nécessaires, car la pauvreté touche entre 5 et 10% de la population.

2.3 L'intervention économique de l'État

La crise de 1929 aura montré l'intérêt de l'intervention de l'État en période de crise. D'un point de vue structurel, l'État permet l'élaboration de stratégies de reconstruction de façon plus efficace. De plus, les gouvernements sont chargés de la régulation de la politique conjoncturelle, notamment en utilisant la dette publique pour stimuler l'activité économique en situation de récession, et en manipulant la masse monétaire selon la conjoncture pour soit amorcer une reprise soit refroidir la surchauffe. Les économies d'après-guerre sont très inflationnistes.

En France, le GPRF prend des mesures conduisant l'État à prendre une place plus importante dans l'économie. Des secteurs-clés sont nationalisés : énergie (création d'EDF-GDF), secteur bancaire (Crédit Lyonnais, Société Générale), assurances (AGF), transports (Air France).

De même, des entreprises ayant collaboré avec l'occupant font l'objet de nationalisations-sanctions, comme Renault ou Gnome et Rhône. Un Commissariat général au plan est également créé pour favoriser la reconstruction.

Tous les États, y compris les libéraux comme les États-Unis ou la RFA, étendent considérablement le champ de leur intervention en prélevant (essentiellement par l'impôt et les taxes) entre le quart et le tiers du produit national, et ces ressources fiscales sont mises au service de la politique économique et sociale. Ces ressources sont également utilisées pour les entreprises publiques, notamment suite à la vague massive de nationalisations (comme Renault en France).

La France adopte même un système de planification souple à partir de 1947 afin de programmer la reconstruction et la modernisation de l'économie (plan Monnet). Enfin, l'État élargit grandement son action dans le domaine sociale en étendant la couverture des risques sociaux (maternité, maladie, accidents du travail, vieillesse, chômage).

3 Le nouvel ordre économique

3.1 Les accords de Bretton Woods

Le système monétaire international, défini à Bretton Woods, en juillet 1944, reprend le fonctionnement du Gold Exchange Standard des années 1920. Le but est de réinstaurer la convertibilité des monnaies entre elles, ce qui permet la reprise des échanges internationaux, et en particulier assurer la parité avec le dollar, dont la convertibilité en or est assurée par les États-Unis à 35 dollars l'once. Bretton Woods assure un régime de parités fixes entre les monnaies du système monétaire international, autorisant une bande de fluctuation de plus ou moins 1

Le Fonds Monétaire International (FMI) est créé afin d'assurer le bon fonctionnement du système. Chaque pays membre y verse un quota proportionnel à son importance économique et en contrepartie peut obtenir une aide en devise en cas de déséquilibre de sa balance courante. En cas de déséquilibre de la balance courante, le FMI peut autoriser les dévaluations pour rétablir la compétitivité d'un pays, aider les pays en difficulté sous forme de prêt conditionnés à l'engagement de l'amélioration de leur situation économique.

Ce système est très favorable aux États-Unis qui possèdent 60% du stock d'or mondial. Il leur suffit d'assurer la parité du dollar avec l'or, chose relativement aisée dans l'immédiat de l'après-guerre vu que les échanges internationaux n'avaient pas encore repris. Pour les autres pays, le retour à la convertibilité de leur monnaie prend presque dix ans après la fin de la guerre, et le rétablissement monétaire est souvent passé par l'austérité financière.

3.2 Les accords du GATT

La signature du General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) en 1947 permet la reprise des relations économiques internationales. Le GATT a pour objectif l'abaissement des

tarifs douaniers, la garantie du respect de la clause de la nation la plus favorisée. L'accord condamne également les pratiques déloyales comme le dumping. Cependant, des mesures protectionnistes sont tolérées, en particulier pour les pays en développement, ou pour les industries vieillissantes. Il y a 23 pays adhérents au moment de la signature, représentant 80% du commerce international.

Il faut attendre 1957 pour que la convertibilité des monnaies prévues à Bretton Woods soit rétablie. La reprise des échanges internationaux est favorisée par le rétablissement du système monétaire international ainsi que par les accords du GATT. La balance courante de l'Europe occidentale redevient légèrement excédentaire en 1952.

3.3 La nouvelle organisation économique

De 1950 au milieu des années 1970, l'économie mondiale connaît une croissance forte (au rythme moyen de 5% par an). Plusieurs facteurs expliquent cette croissance : le baby-boom qui conduit à une augmentation ainsi qu'un rajeunissement de la population active. La consommation, calquée sur les normes américaines, stimule les productions nationales, le tout dans un contexte de plein-emploi. Les taux d'investissement sont très élevés, en particulier sur la décennie en 1960-1970 et la productivité du travail augmente très fortement.

En plus de l'intervention de l'État, les grandes entreprises dominent le tissu industriel et c'est en partie la fin du capitalisme familial. Les entreprises se multi-nationalisent, et assurent la production (et en conséquence l'emploi) dans de nombreux secteurs.

Le rôle des syndicats dans la répartition des revenus se confirme après la guerre. Les syndicats permettent de faire le contre-poids social face à l'influence des grandes entreprises et les conditions de travail difficiles. Le nombre d'adhérents monte en flèche après la guerre, et on atteint un taux de syndicalisation de 20% en France, en 1948. Le système allemand est emblématique de l'organisation syndicale : les syndicats participent au même titre que les actionnaires à la gestion de l'entreprise (cogestion), à partir de 1951-1952, ce qui facilite grandement les négociations.

4 Le nouvel ordre politique

4.1 De la Charte de l'Atlantique à la conférence de Yalta et à la conférence de Potsdam

Face à la situation de guerre mondiale, les Alliés ne peuvent que constater l'échec de la Société des Nations (SDN). Du 9 au 12 août 1941, Churchill et Roosevelt se rencontrent pour « orienter les politiques dans la même voie » et signent la charte de l'Atlantique stipulant : qu'aucun signataire ne cherchera à s'agrandir territorialement, que chaque peuple choisira librement sa forme de gouvernement, que la liberté des mers sera garantie, que l'armement sera réduit considérablement, et que si les États-Unis entrent en guerre, la priorité sera donnée au combat contre l'Allemagne. À la conférence de Casablanca (janvier 1943), Roosevelt

parle d'une « reddition inconditionnelle des puissances de l'Axe ». Le 1er janvier 1942, une vingtaine de dirigeants alliés s'engagent à mettre en place un système garantissant la paix, une fois la guerre terminée. Le terme de « Nations Unies » désigne alors les États en guerre contre les forces de l'Axe.

C'est en 1943, à Moscou, que le Royaume-Uni, les États-Unis, la Chine et l'URSS s'engagent à mettre en place une « organisation générale fondée sur le principe d'une égalité souveraine de tous les États pacifiques ». La même année, la décision de fonder cette organisation est prise par les trois Grands au cours de la conférence de Téhéran.

Le règlement du conflit mondial sous l'égide des États-Unis, de l'URSS et du Royaume-Uni culmine à Yalta du 4 au 11 février 1945. Roosevelt, Churchill et Staline s'accordent sur le partage de l'Allemagne en zones d'occupation, et sur la dénazification. Staline parvient à imposer 20 milliards de réparations à l'Allemagne. Pour la Pologne, il obtient que la frontière russo-polonaise soit repoussée sur la ligne Curzon. Les historiens sont partagés sur l'interprétation de la conférence de Yalta. Pour certains, Staline a utilisé la conférence pour obtenir plus de territoire pour l'URSS. Pour d'autres, la remise en cause des décisions qui ont été prises à Yalta ne doit pas être confondue avec les décisions de paix au moment de la conférence.

4.2 L'Organisation des Nations Unies (ONU)

C'est en 1943, à Moscou, que le Royaume-Uni, les États-Unis, la Chine et l'URSS s'engagent à mettre en place une « organisation générale fondée sur le principe d'une égalité souveraine de tous les États pacifiques ». Les accords qui clôturent la conférence de Potsdam (17 juillet – 2 août 1945) précisent les conditions d'admission des États aux Nations Unies : respect de la Charte de l'Atlantique, décision de l'Assemblée générale sur proposition du Conseil de Sécurité, etc. Néanmoins, cette conférence est marquée par des tensions entre Américains et Soviétiques : le président Truman se méfie de Staline. Si l'intention initiale de Roosevelt était de mettre en place une organisation garantissant la paix, les libertés et le développement économique, il ne s'agit plus d'une priorité pour les deux Grands.

La charte des Nations Unies est adoptée le 26 juin 1945 à San Francisco par 50 États, et le siège de l'ONU est installé à New-York. Les objectifs de la nouvelle organisation sont de « maintenir la paix et la sécurité internationale », défendre les droits de l'homme, respecter l'égalité entre les nations et imposer le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. En revanche, le droit d'ingérence dans les affaires intérieures d'un État n'est pas reconnu. Les États-Unis, l'URSS, le Royaume-Uni, la France et la Chine deviennent membres permanents du Conseil de sécurité, chacun disposant d'un droit de veto. De plus, le Conseil de sécurité, à la différence de la SDN, peut prendre des « résolutions » permettant des interventions militaires dans les pays en conflit. L'ONU parvient à rassembler bien plus de membres que la SDN, avec plus de 50 pays membres (les pays de l'Axe ont été exclus).

4.3 L'action de l'ONU

En 1948, les 58 États-membres de l'Assemblée adoptent à Paris la Déclaration universelle des droits de l'homme. Certaines résolutions permettent des résultats concrets : ainsi, Ralph Bunche négocie le cessez-le-feu entre Israël et les États arabes en 1949. En 1956, le FUNU (Force d'urgence des Nations Unies) permet l'évacuation des troupes françaises, britanniques et israéliennes d'Égypte après la crise de Suez. Les « casques bleus » sont, par la suite, intervenus à diverses reprises pour aider au maintien de la paix dans les pays en conflit.

Dès sa création en juin 1945, l'ONU est considéré comme l'autorité juridique du nouvel ordre mondial. Ainsi, l'Administration des Nations Unies pour le Secours et la Reconstruction (UNRA) est doté de plus d'un milliard de dollars et apporte des produits de première nécessité aux populations sinistrées. Le Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC) a pour but la promotion du développement économique et sociale. Le Fonds Monétaire International et la Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) qui a vocation au financement de la reconstruction, sont également rattachés à l'ONU. L'ONU incorpore progressivement d'autres organismes dans différents domaines comme l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) ou encore l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sur les questions sociales. En 1966, la création du PNUD (Programme pour le développement) permet à l'ONU de devenir un acteur majeur dans l'aide au développement.

Dès 1946, les premiers désaccords apparaissent : les États-Unis et le Royaume-Uni soutiennent une plainte de l'Iran contre l'URSS qui occupe l'Azerbaïdjan iranien, qui n'aboutit pas. La même année, les États-Unis et l'URSS s'opposent au sujet des armes nucléaires au sein de la Commission de l'énergie atomique de l'ONU. Avec le début de la guerre froide, l'organisation est paralysée. Lorsque les Américains interviennent en Corée (1950-1953), ils disposent d'un mandat de l'ONU, mais uniquement du fait que l'URSS a pratiqué la « politique de la chaise vide » au conseil de Sécurité. En 45 ans, le droit de veto est utilisé 242 fois par les membres permanents du Conseil de sécurité, très majoritairement par les États-Unis et l'URSS. En plus de ce blocage technique, l'ONU est discréditée par les affaires d'espionnage qui jalonnent la période.



WeiD

L'ÉNERGIE DU SAVOIR

VOUS PRÉPAREZ LE CONCOURS COMMUN ET ...

Il ne vous reste qu'un mois, deux semaines, deux jours pour réviser ?

Vous avez le sentiment de ne pas savoir quoi faire pour maximiser vos chances de réussites au concours ?

Vous vous demandez si c'est véritablement possible d'y arriver ?

REJOIGNEZ NOTRE FORMATION

Nous vous proposons une formation efficace et condensée pour vous aider à préparer efficacement le concours, et répondre à vos questions.

[Retrouvez cette formation en cliquant ici!](#)